



SYNDICAT DES FOURCHES

Projets Photovoltaïques

Noville, le 14 juin 2013

Unité d'Affaires Environnement

Objectifs NER

Notre objectif: couvrir la consommation annuelle de 85'000 ménages d'ici 2025

	Biomasse	Mini hydro	Eolien	Solaire	
					
	Environ 10 projets	Environ 20 projets	Environ 6 projets	Environ 500 projets	
Coûts	16-25 cts/kWh	14-30 cts/kWh	18-22 cts/kWh	19-25 cts/kWh	CHF 600 Mio 250-300 GWh à l'horizon 2020-2025
Investissements prévus	CHF 80 Mio	CHF 80 Mio	CHF 320 Mio	CHF 120 Mio	
Objectifs	+ 50 GWh	+ 50 GWh	+ 170 GWh	+ 35 GWh	

Centrales PV en production

Exemple de projets

EPFL (VD)	
Mise en service	2012
Puissance électrique	2000 KW
Production nette d'électricité	2'000'000 KWh/a
Participations / Partenaires	100% RER



Migros Ecublens (VD)	
Mise en service	2011
Puissance électrique	1100 KW
Production nette d'électricité	1'100'000 KWh/a
Participations / Partenaires	100% RER



Centrales PV en production

Réalisation au 31 mai 2013

❑ 32 parcs photovoltaïques en service

- 5 MW de puissance installée
- Production annuelle d'environ 5 GWh
- Investissement total de CHF 27 mio.

❑ Installations prévues en 2013

- 6 MW de puissance
- 18 installations





Solution photovoltaïque

Les grandes lignes

L'intérêt de romande Energie s'oriente vers des projets à fort potentiel dont la puissance produite est supérieurs à 100 kWc.

- ❑ Toitures plates : > 1'500 m²
- ❑ Pans de toiture inclinés : > 700 m²

- ➔ Romande Energie finance l'installation et obtient la RPC dès la sortie de la liste d'attente de Swissgrid;
- ➔ Un droit de servitude de 25 ans est enregistré au Registre Foncier;
- ➔ Le Partenaire reçoit une indemnité calculée sur la base du bénéfice réalisé par l'installation;
- ➔ Romande Energie est responsable de la maintenance l'installation;
- ➔ Etanchéité OK pour la durée d'exploitation



Solution photovoltaïque

2 possibilités pour réaliser

1. **Attendre la sortie de liste (2017)**, aucune installation n'est réalisée avant l'obtention de la rétribution de Swissgrid ;
 2. **Réaliser l'installation sans attendre la sortie de la liste d'attente**, en attendant la RPC, le partenaire reprend l'énergie produite au prix de revient.
- ➔ Dès l'obtention de la RPC le Partenaire reçoit une indemnité pour le droit de servitude, celle-ci est calculée à la mise en service de l'installation.



Solution photovoltaïque

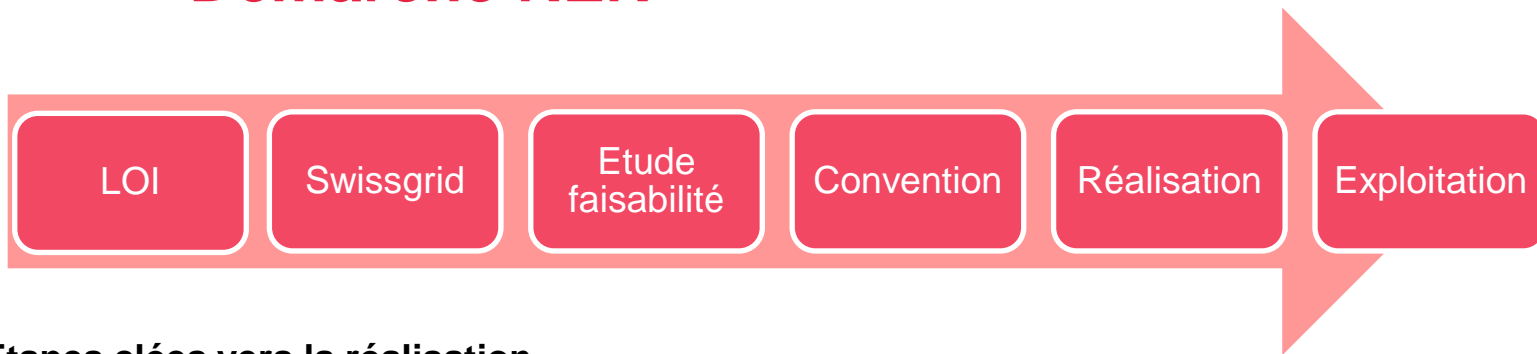
Etude de faisabilité

❑ Objectifs

- Première évaluation des possibilités d'installation d'une centrale photovoltaïque sur les bâtiments
- Analyser les aspects de dimensionnement (surface adaptée, ombrages et raccordement au réseau électrique)
- Analyser l'adéquation toiture (structure et état de l'étanchéité)
- Evaluer et comparer différentes solutions photovoltaïques
- Simuler le productible
- Evaluer les montants d'investissement et le niveau de rentabilité du projet

Solution photovoltaïque

Démarche RER



Etapas clés vers la réalisation

- LOI, accord sur le principe d'exclusivité pour la réalisation de l'étude
- Enregistrement du projet sur la liste d'attente de Swissgrid
- Réalisation de l'étude de faisabilité
- Finaliser les modalités de partenariat et signature de la convention
- Réalisation → mise en service
- Communication coordonnée
- Exploitation-maintenance

